



ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

SUIVIS DU SOMMET DU 19 AVRIL 2002

**BILAN
JUN 2005**

**Réalisations 2002-2004
Prévisions 2005**

LES SUIVIS DU BILAN DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT– LA PETITE-PATRIE

Dans le cadre de la création de la nouvelle Ville, l'arrondissement de Rosemont–la Petite-Patrie tenait, le 19 avril 2002, un Sommet d'arrondissement. Lors de l'événement, 80 personnes, principalement issues des principales forces représentatives du milieu de l'arrondissement, ont contribué à l'identification des actions prioritaires appelées à guider les interventions de l'arrondissement. Ces pistes d'action entendent favoriser la concrétisation de résultats tangibles quant à une série de grands enjeux, répartis à l'intérieur de neuf grands thèmes.

Ce document expose les réalisations entre 2002 et 2004, de même que les prévisions pour 2005 des suivis mis de l'avant par l'arrondissement dans le cadre de son plan d'affaires. L'information est regroupée par thèmes, enjeux et actions. Elle montre le suivi donné à chacune des actions qui ont alors fait consensus, à partir du texte même du rapport de cet événement.

Comme l'indique le tableau ci-contre, 73 pistes d'action ont été arrêtées et 79 % sont réalisées ou en cours de réalisation. Parmi celles-ci, 39 % sont réputées terminées ou réalisées de façon récurrente, alors qu'un autre 25 % sont déjà en partie terminées et un dernier bloc de 15 % étant en cours de réalisation. Les quinze (15) actions non réalisées se divisent en deux groupes : douze (12) étaient impossibles à réaliser parce que relevant d'une autre juridiction, tandis que trois (3), soit 4 % du total n'ont pas été réalisées.

Suivi des actions	Nombre	%
Réalisées	17	23 %
Réalisées de façon récurrente	12	16 %
En cours de réalisation avec volets complétés	18	25 %
En cours de réalisation	11	15 %
Non réalisées	15	21 %
Total	73	100 %
Modifiées	3	

Les impacts majeurs

Les interventions de l'arrondissement s'arriment rigoureusement au plan d'affaires conçu en début de mandat, une pièce maîtresse qui s'inspire en outre des énoncés du Sommet d'arrondissement. Les réalisations qui en découlent traduisent une prise en compte assidue des besoins et des demandes exprimés par la population.

Les partenariats existants avec les groupes du milieu ont été consolidés dans les domaines du sport, du loisir, de l'environnement et du développement communautaire, ce qui reflète un souci constant de répondre aux besoins des jeunes et des catégories de citoyens nécessitant un soutien accru de la part de l'administration de l'arrondissement.

Les efforts dévolus en matière de parcs, d'infrastructures et d'équipements de sport et de loisir témoignent sans conteste de la volonté de pallier les carences signalées à l'occasion du sommet, mais également de la volonté ferme de contribuer de manière significative à l'épanouissement d'un cadre de vie de qualité et au rayonnement métropolitain de Rosemont–La Petite-Patrie.

Les faits saillants

Au chapitre du développement économique, des efforts continus ont été déployés pour répondre aux attentes des commerçants de six (6) des principales rues commerciales, principalement grâce au soutien et à la création de sociétés de développement commercial et ce, tant du point de vue technique que financier. La reconnaissance et le développement du Technopôle Angus, ainsi que les aménagements au marché Jean-Talon ont également mobilisé l'arrondissement.

Au chapitre du développement social et communautaire, on note de nombreuses initiatives en faveur des jeunes, telles : la bonification des programmes s'adressant aux 6-12 ans, la relocalisation de l'organisme « La Piaule », l'acquisition et la conversion de l'immeuble du 5350, rue Lafond à des

fins de loisir communautaire, une concertation suivie avec les partenaires (écoles, CLSC, SPVM et organismes), un effort marqué de préparation aux Jeux de Montréal (4^e place en 2004) et l'investissement majeur consenti dans les équipements de sport et de loisir. L'arrondissement s'est, par ailleurs, assuré d'obtenir des crédits additionnels pour mener à bien plus d'une dizaine de projets sociaux, réalisés dans le cadre du Contrat de ville et du programme « Nouveau urbain ». De plus, le partenariat a été consolidé avec dix-huit (18) organismes communautaires.

Au chapitre du développement durable et de l'environnement, il faut souligner la grande offensive « Propreté » de Rosemont-La-Petite-Patrie. Tout a été mis en œuvre pour réaliser l'objectif : plan de communication dynamique, révision complète des façons de faire (changements d'horaire, inspection en service la fin de semaine, optimisation des secteurs de collecte, etc.). D'autre part, le soutien aux deux éco-quartiers a été maintenu et l'arrondissement a participé à l'élaboration du premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

Au chapitre de la vie démocratique et du partenariat, une approche de transparence a prévalu. Dès le début, le plan d'affaires 2003-2005 a été publié et diffusé. Par la suite, le rapport annuel d'activités a périodiquement fait le point sur les réalisations des priorités du plan d'affaires. De la même manière, l'information concernant les assemblées du Conseil d'arrondissement est diffusée via le site Internet de la Ville. Comme résultat, on constate la participation d'une moyenne de 100 personnes aux assemblées. L'information sur les services de l'arrondissement est diffusée de plusieurs façons : distribution du répertoire des services dans les 75 000 foyers de Rosemont–La Petite-Patrie, via le réseau scolaire, le journal du quartier, ainsi que par l'entremise d'une borne informatique d'information universelle donnant accès aux documents des trois paliers de gouvernement (au bureau Accès Montréal).

Au chapitre de l'habitation, l'adoption du nouveau Code du logement, l'ajout d'un inspecteur et d'un chef de division attiré, la révision des procédures d'inspection et une entente avec les deux CLSC du territoire ont permis de conjuguer les efforts pour améliorer la salubrité des logements. De plus, la construction de logements sociaux et communautaires, de même que celle de

logements abordables, a atteint des niveaux remarquables, se chiffrant à plus de 675 nouvelles unités d'habitation.

Au chapitre de la sécurité publique et civile, notons l'adoption du plan des mesures d'urgence de l'arrondissement (PMUA) et l'acquisition des équipements de communication qui lui permettront de s'acquitter de ses responsabilités en cas de sinistre. Les intervenants au service des jeunes ont concerté leur action et des aménagements sportifs ont été réalisés, tout particulièrement au parc Père-Marquette. La version renouvelée du programme Tandem a été implantée dans l'arrondissement.

Au chapitre de la culture, des sports et des loisirs, Rosemont–La Petite-Patrie a amorcé son rattrapage avec des investissements de 7,5 M\$ en 2003 et 2004, visant, du même coup, plus de quinze (15) parcs et centres communautaires. Le travail se poursuit en 2005. De nouveaux partenariats ont été créés, tels une entente avec le cinéma Beaubien pour intégrer le cinéma de répertoire à l'offre culturelle, ou encore l'entente avec la World Golf Foundation pour offrir à 170 jeunes le programme « First Tee » d'initiation au golf.

Au chapitre des infrastructures et de l'entretien urbain, la configuration de tronçons de deux (2) rues artères commerciales a été améliorée (Beaubien, Bélanger), le concept d'aménagement d'une place publique à l'entrée de la Plaza Saint-Hubert a été élaboré (angle de Bellechasse; travaux en 2005), tandis que le Marché Jean-Talon faisait l'objet d'une proposition novatrice de projet pilote destiné à sécuriser les mouvements piétonniers («piétonnisation»). D'autre part, le programme de réfection routière a oscillé entre 2,5 M\$ et 3,0 M\$ de 2003 à 2005, pendant que la plantation annuelle d'arbres s'est jaugée entre 400 et 500 unités durant la même période. Enfin, soucieux de fournir à ses employés des espaces de travail plus confortables et davantage conformes aux normes, l'arrondissement a rénové quatre (4) immeubles de la rue des Carrières.

Au chapitre de l'aménagement urbain et du transport, soulignons que la planification des nouveaux projets se fait selon les orientations du nouveau plan d'urbanisme, qui privilégie notamment le recours au transport en commun et l'établissement de milieux de vie complets.

Remerciements

L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie tient à remercier les citoyennes et citoyens qui ont participé au Sommet d'arrondissement, de même que celles et ceux qui ont contribué depuis à la réalisation des projets de son plan d'affaires.

Ce document a été produit par le Secrétariat du Sommet de Montréal et la direction de l'arrondissement.

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Reconnaître le CHUM comme acteur de développement économique important pour le développement de Montréal, favoriser son implantation et maximiser les retombées locales en partenariat avec la communauté.</p> <p>Action 1</p> <p>Désigner le secteur Saint-Laurent-Bellechasse comme pôle d'entreprises liées à la santé.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>Dans la perspective de la décision adoptée par le gouvernement du Québec vis-à-vis ce dossier, il n'était plus opportun d'opter pour de telles orientations.</p>	<p>Le gouvernement ayant arrêté une décision favorisant un autre site. La problématique de la vocation du secteur se pose maintenant davantage dans l'optique du Plan d'urbanisme.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Reconnaître le CHUM comme acteur de développement économique important pour le développement de Montréal, favoriser son implantation et maximiser les retombées locales en partenariat avec la communauté.</p> <p>Action 2</p> <p>Prolonger le Réseau Vert vers le nord sur l'ancienne emprise de la voie ferrée traversant la zone industrielle Marconi-Alexandra jusqu'à la gare Jean-Talon et aménager un espace vert à l'intersection des rues Beaubien et Saint-Urbain.</p>	<p>Non réalisée</p>	<p>La prolongation du Réseau Vert demeure un mandat pilote du Service des infrastructures, transport et environnement (SITE). L'arrondissement agira en soutien dans ce projet, au moment opportun.</p> <p>Le Plan d'urbanisme prévoit une action visant à relier l'arrondissement aux grands parcs métropolitains, ainsi qu'au réseau cyclable panmontréalais, par le prolongement du tronçon actuel du Réseau Vert, vers le nord et vers le sud.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Favoriser et soutenir le développement des artères commerciales et du Marché Jean-Talon.</p> <p>Action 1</p> <p>Favoriser le changement de zonage nécessaire a la concrétisation du projet de développement du Marché Jean-Talon.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Le changement de zonage a été fait et les nouvelles installations ont été inaugurées le 1^{er} décembre 2004.</p>				<p>Marché Jean-Talon</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Favoriser et soutenir le développement des artères commerciales et du Marché Jean-Talon.</p> <p>Action 2</p> <p>Reconnaître l'expertise et le rôle majeur des sociétés de développement commercial (SDC) dans le développement économique et culturel de l'arrondissement, en assurant leur accès aux différents programmes de subvention et en les associant aux décisions prises par la Ville de Montréal pouvant affecter leur secteur d'activité.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a soutenu la formation d'une association des marchands de la rue Bélanger (2003).</p> <p>Réalisation d'un projet pilote avec la SDC Plaza Saint-Hubert en vue d'autoriser des cafés-terrasses.</p> <p>Après évaluation, l'Association pour la promotion de la Petite-Italie a choisi de ne pas se constituer en SDC (2004).</p> <p>Évaluation, avec la CDEC et Convercité, du potentiel et de l'intérêt de l'Association des marchands et professionnels de la rue Beaubien, à se doter d'une SDC. Après évaluation, l'Association a choisi de ne pas se constituer en SDC (2004).</p>	<p>Consécutivement à la réalisation de sondages auprès des commerçants et propriétaires de la rue Beaubien (entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent), et du boulevard Saint-Laurent (entre les rues de Bellechasse et Saint-Zotique), créer 2 associations de commerçants pour animer le secteur.</p> <p>Convenir, dans le cadre de la convention établissant la contribution annuelle récurrente de 50 000 \$ aux SDC Masson et Saint-Hubert, de la mise en place d'un plan d'intervention en matière de recrutement commercial.</p> <p>Mettre à disposition de la SDC Masson, dans le cadre du programme Carrière-Été 2005, une ressource chargée de sensibiliser les commerçants à la propreté et à l'embellissement.</p> <p>Une somme de 50 000 \$ est prévue pour la SDC de La Petite-Italie.</p>		<p>2 000 \$ (2003)</p> <p>SDC 100 000 \$ (2002)</p> <p>100 000 \$ (2003)</p> <p>100 000 \$ (2004)</p>	<p>Commerçants et propriétaires des nouvelles SDC</p> <p>SDC – Plaza Saint-Hubert</p> <p>Association pour la promotion de la Petite Italie</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Dans le contexte de la création de la nouvelle Ville, reconnaître et renforcer la spécificité du modèle de développement économique local axé sur la prise en charge collective et reconnaître le rôle et l'autonomie des acteurs économiques locaux dans le développement de l'emploi.</p> <p>Action 1</p> <p>Reconnaître le Technopôle Angus comme pôle de développement industriel majeur à Montréal, notamment par la mise en place des infrastructures nécessaires à son plein développement.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Rosemont—La Petite-Patrie reconnaît <i>de facto</i> l'importance du Technopôle Angus en y réalisant chaque année des projets d'infrastructures.</p> <p>Le Carrefour de l'Économie sociale y a été aménagé avec le concours de l'arrondissement.</p> <p>Démarchage continue en vue d'y attirer de nouveaux investissements.</p>	<p>Favoriser, avec le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP), l'identification du Technopôle Angus comme secteur ciblé pour la mise en oeuvre d'incitatifs au développement dans le cadre du programme « Ici Montréal ».</p> <p>Dans le cadre d'un projet de la CDEC sur le créneau de l'instrumentation médicale, collaborer avec la CDEC et le Technopôle en vue d'attirer des entreprises dans le secteur.</p>	<p>2 M\$ (2002)</p> <p>1 M\$ (2003)</p> <p>2 M\$ (2004)</p> <p>950 000 \$ (2005)</p>		<p>Technopôle Angus CDEC Rosemont – La Petite-Patrie</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Dans le contexte de la création de la nouvelle Ville, reconnaître et renforcer la spécificité du modèle de développement économique local axé sur la prise en charge collective et reconnaître le rôle et l'autonomie des acteurs économiques locaux dans le développement de l'emploi.</p> <p>Action 2</p> <p>Reconnaître la CDEC comme un des partenaires majeurs dans le développement économique, social et culturel de l'arrondissement.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>L'arrondissement a établi une collaboration efficace avec la CDEC de Rosemont—La Petite Patrie; participation active de la mairesse et du directeur de l'arrondissement au conseil d'administration.</p> <p>Création d'un comité des intervenants en développement économique local (CDEC, MDEIE, DEC, EMPLOI-QC) (2004).</p>	<p>Signature, avec la CDEC, d'une entente de gestion relative à l'offre de service en développement économique local, incluant le partage des champs d'intervention respectifs, des attentes signifiées et production d'un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE).</p> <p>Axer les interventions sur une plus grande présence et une visibilité accrue des intervenants en développement économique local auprès des entreprises du secteur Vieux-Rosemont et des artères commerciales, notamment par des visites d'entreprises et des communications soutenues.</p>			<p>CDEC Rosemont—La Petite-Patrie</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Assurer l'équité du cadre de vie pour tous dans l'arrondissement, plus spécifiquement dans les zones défavorisées.</p> <p>Action 1</p> <p>Identifier et reconnaître toutes les zones de défavorisation dans l'arrondissement.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Quatre zones ont été identifiées et reconnues.</p> <p>5 des 7 projets de renouveau urbain (immobilisations dans les infrastructures) prévus ont été réalisés dans les 4 zones.</p> <p>Le contrat de ville a permis le financement des opérations de 8 projets (budget de fonctionnement) qui se réalisent tous dans les zones défavorisées (293 000 \$: 2003-2004).</p>	<p>Reconduction des projets du contrat de ville dans les mêmes zones (293 000 \$: 2004-2005).</p> <p>Participation à un comité de travail pour réévaluer les méthodes de calcul de l'indice de défavorisation dans le quartier de la Petite-Patrie.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Assurer l'équité du cadre de vie pour tous dans l'arrondissement, plus spécifiquement dans les zones défavorisées.</p> <p>Action 2</p> <p>Augmenter ou mettre en place des programmes et des mesures spécifiques (logement social, logement abordable, mixité résidentielle, infrastructures, actions en sécurité alimentaire, services, sécurité, etc.).</p>	<p>En cours de réalisation, avec volets complétés</p> <p>Dans la foulée du Sommet, la Ville et Rosemont—La Petite-Patrie ont favorisé la réalisation de plusieurs projets d'habitation sociale et communautaire, de même que la création d'unités de logements abordables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 projets d'habitation sociale et communautaire, fournissant 224 nouveaux logements; • 3 projets de logements abordables privés, correspondant à 13 nouvelles unités. <p>Des organismes de l'arrondissement ont reçu des contributions totalisant 293 000 \$ afin de financer 7 projets, notamment dans les domaines de la lutte au décrochage, l'autonomie alimentaire, le soutien à domicile, l'amélioration du sentiment de sécurité (contrat de ville).</p> <p>Participation au projet graffiti avec des organismes.</p>	<p>La politique d'inclusion du logement social a fait l'objet d'une consultation publique en 2005 par la Ville.</p> <p>Dans le cadre de l'opération <i>Solidarité 5 000 logements</i>, 5 projets ont été mis en chantier ou furent complétés, permettant ainsi la création de quelque 442 nouvelles unités domiciliaires.</p>		<p>293 000 \$ (2004-2005)</p> <p>220 000 \$ (2003-2004)</p>	

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Assurer l'équité du cadre de vie pour tous dans l'arrondissement, plus spécifiquement dans les zones défavorisées.</p> <p>Action 3</p> <p>Répartir équitablement les ressources publiques et financières entre les arrondissements de la nouvelle Ville de Montréal.</p>	<p>En cours de réalisation, avec volets complétés</p> <p>Rosemont—La Petite-Patrie a bénéficié de sommes provenant du contrat de ville, en développement social, pour des dépenses de fonctionnement associées au Programme de renouveau urbain, aux fins de 4 projets particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutien aux jeunes mères monoparentales - prévention du décrochage scolaire - sécurité alimentaire - réinsertion de prestataires de l'assurance-emploi (10 ans + de prestations). 	<p>Terminer l'octroi des sommes qui étaient allouées à l'arrondissement dans le cadre du contrat de ville (293 000 \$, annuellement, pour 2004 et 2005 –voir page précédente).</p> <p>Fonds du PRU alloués pour 2003-2005 : 128 000 \$.</p>			
<p>Action 2</p> <p>Mettre en place des structures partenariales égalitaires entre les réseaux.</p>	<p>Non réalisée</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Promouvoir un cadre de vie favorable à la famille dans toutes ses composantes.</p> <p>Action 1</p> <p>Développer un « chantier de la famille » qui veillera à la promotion d'une « approche famille », en considérant plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'augmentation des services dédiés aux 6-12 ans (locaux ville, CSDM, OSBL de loisirs et autres ressources, etc.) • l'accroissement des services accessibles aux aînés (transports, loisirs, sports, logement, sécurité, etc.) • le développement et la consolidation des centres de la petite enfance (CPE) et des groupes Aenfance famille@ (0-5 ans) • l'amélioration des programmes et des services à la famille • l'amélioration des soutiens dédiés aux familles monoparentales et aux familles à faible revenu. 	<p>En cours de réalisation, avec volets complétés</p> <p>L'offre de services aux 6-12 ans a été bonifiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la participation aux Jeux de Montréal et succès (4^e rang sur 27) – partenariat accru • Nouveau service d'animation l'été dans 3 parcs : De Gaspé, Le Pélican, Beaubien • Contribution financière à Accès-Cible pour offrir une programmation diversifiée : 150 utilisateurs • Il n'y a pas encore de réponse de Québec à propos des projets de CPE. 	<p>Les aménagements pour le bain familial au Centre Père Marquette ont été inaugurés au printemps. En complémentarité, une formation a été dispensée auprès de jeunes fréquentant l'école Père-Marquette afin d'assurer une relève pour pourvoir à des postes reliés au milieu aquatique (100 000 \$ - 2005).</p>		<p>35 000 \$ (2003)</p> <p>30 000 \$ (2003)</p>	<p>Accès-Cible</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 4</p> <p>Assurer des soutiens adéquats à la vie communautaire.</p> <p>Action 1</p> <p>Consolider et/ou développer les équipements collectifs requis (ex.: locaux pour organismes communautaires: ex-poste 51 et le 700 boul. de Rosemont.</p>	<p>En cours de réalisation, avec volets complétés</p> <p>Acquisition d'un immeuble sur la rue Lafond en vue d'une conversion à des fins de sports et d'activités communautaires.</p> <p>Les travaux à l'ex-poste 51 en suspens, au profit du nouveau centre de la rue Lafond. Relocalisation de la Piaule (pour plus de services).</p>	<p>Centre Lafond (acquisition : 2004) (travaux de transformation et d'aménagement : 1,3 M\$ (2005); 1M\$ (2006); 300 000 \$ (2007)).</p> <p>Le projet du 700, boul. Rosemont progresse; les travaux auraient lieu en 2006.</p>	<p>1,9 M\$ (2004)</p> <p>630 000 \$ (2002)</p>	<p>52 000 \$ 43 000 \$ (2003)</p>	<p>La Piaule</p>
<p>Action 2</p> <p>Élaborer une politique municipale de soutien financier aux organismes communautaires en lien avec la politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire du Québec, telle qu'adoptée par le gouvernement provincial à l'été 2001.</p>	<p>Modifiée et réalisée</p> <p>Le soutien a été maintenu.</p> <p>Avec 18 organismes partenaires, révision des conventions, signature et majoration de contributions.</p>			<p>22 000 \$ (2003) (récurrent)</p>	<p>18 organismes partenaires</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE</p> <p>Enjeu 4</p> <p>Assurer un soutien adéquat à la vie communautaire.</p> <p>Action 3</p> <p>Actualiser les pistes d'action de l'étude de la SODEM (2001) sur les besoins en loisirs du quartier de Rosemont.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>Étude sur les besoins en loisir communautaire dans la Petite-Patrie.</p> <p>Un contrat a été octroyé en 2004 pour définir le projet de centre multifonctionnel Angus.</p>			<p>15 000 \$ (2003)</p> <p>20 000 \$ (2004)</p>	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Doter l'arrondissement d'une politique environnementale.</p> <p>Action 1</p> <p>Faire un diagnostic environnemental (sous la forme des profils d'arrondissement) accompagné d'indicateurs.</p>	<p>Non réalisée</p>	<p>Ce dossier est piloté globalement par le Service des infrastructures, transport et environnement (SITE). L'arrondissement est représenté au sein d'un comité de travail dédié. Des objectifs locaux seront fixés, notamment en matière de collecte sélective.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Doter l'arrondissement d'une politique environnementale.</p> <p>Action 2</p> <p>Élaborer un plan d'action visant à améliorer les pratiques environnementales dans les services municipaux.</p>	<p>En cours de réalisation, avec volets complétés</p> <p>Rosemont—La Petite-Patrie s'est doté d'un plan d'action propreté (réingénierie de l'inspection) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les horaires de travail ont été modifiés pour plus d'efficacité • le personnel nécessaire est en poste en fin de semaine. 	<p>L'arrondissement encourage, sur une base constante, l'adoption de pratiques environnementales responsables à l'intérieur de ses directions, particulièrement envers le recyclage du papier, l'économie d'énergie et l'utilisation restreinte du ralenti des moteurs.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Doter l'arrondissement d'une politique environnementale.</p> <p>Action 3</p> <p>Réinvestir les revenus générés par la politique environnementale municipale (économies d'énergie, tickets modérateurs, contraventions) dans l'arrondissement au niveau de l'environnement.</p>	<p>Modifiée, en cours de réalisation</p> <p>(Voir 2005) Le budget des économies d'énergie relève du corporatif (services centraux).</p>	<p>L'arrondissement s'est doté d'un règlement de tarification à l'Éco-Centre de La Petite-Patrie et les sommes recueillies seront réinvesties dans différentes actions concrètes, particulièrement en matière de propreté.</p> <p>La mise en place d'un système de tarification et l'installation d'une guérite de contrôle totaliseront 70 000 \$ (2005).</p>			<p>OSBL gérant l'Éco-Centre de la Petite-Patrie</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Développer une concertation de l'ensemble des intervenants sur les enjeux.</p> <p>Action 1</p> <p>Créer un comité sur l'environnement.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Le comité a été créé et s'est réuni 3 fois en 2003, ainsi qu'à 2 reprises en 2004 (élus, administration de l'arrondissement, SPVM et Éco-quartiers).</p>	<p>Le comité doit se restructurer en 2005.</p>			Éco-quartiers
<p>Enjeu 2</p> <p>Développer une concertation de l'ensemble des intervenants sur les enjeux.</p> <p>Action 2</p> <p>Revoir l'approche client en matière d'environnement.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>Les secteurs de collecte ont été arrimés avec l'ensemble des activités de la Direction des travaux publics et des parcs.</p>	<p>De nombreuses actions ont été réalisées depuis 2002 et se poursuivront en 2005, dont une campagne de sensibilisation, une meilleure coordination sur le terrain, le respect des diverses collectes, le tout visant la réduction du nombre de plaintes.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Développer une concertation de l'ensemble des intervenants sur les enjeux.</p> <p>Action 3</p> <p>Maintenir une structure de sensibilisation et de mobilisation des citoyens et des intervenants de proximité.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Rosemont—La Petite-Patrie maintient son soutien aux deux Éco-quartiers de l'arrondissement. La desserte a été restructurée pour maximiser les bénéfices de l'action environnementale dans l'arrondissement.</p> <p>Le Journal de Rosemont est très utilisé pour sensibiliser les citoyens.</p>	<p>La mission des Éco-quartiers, organismes servant à promouvoir l'action environnementale en milieu urbain, sera revue et recentrée en 2005.</p>		<p>329 000 \$ (2003) (récurrent)</p>	<p>Éco-quartiers</p> <p>Journal de Rosemont</p>
<p>Enjeu 3</p> <p>Favoriser une véritable stratégie de développement durable.</p> <p>Action 1</p> <p>Définir le développement durable et son implantation dans chaque secteur (social, économique, environnemental).</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>Rosemont—La Petite-Patrie participe aux travaux du chantier sur la stratégie de développement durable.</p>	<p>Rosemont—La Petite-Patrie poursuivra ses efforts dans le cadre du chantier sur la stratégie de développement durable.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Favoriser une véritable stratégie de développement durable.</p> <p>Action 2</p> <p>Concilier les approches sectorielles au plan social, économique et environnemental dans une dynamique du développement durable.</p>	Non réalisée	Non réalisée			
<p>Action 3</p> <p>À l'avenir, la présentation du profil d'arrondissement tiendra compte des dimensions sociales, économiques et environnementales.</p>	Non réalisée	Non réalisée			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Favoriser une plus grande participation auprès de tous les citoyens et adapter cette intervention afin de développer et d'améliorer le rapprochement interculturel.</p> <p>Action 1</p> <p>Toute intervention particulière devrait débuter par la diffusion de l'information quelques semaines avant la consultation publique et être suivie par une présentation auprès du public concerné pour annoncer le projet.</p>	<p>En cours de réalisation, avec volets complétés</p> <p>L'information est systématiquement transmise au préalable, suffisamment longtemps avant la tenue d'une consultation.</p> <p>Rosemont—La Petite-Patrie a innové, dans le cas de la consultation sur le Marché Jean-Talon, par la mise en place d'un site Internet dédié (2003).</p> <p>La participation moyenne de près d'une centaine de personnes aux assemblées du Conseil d'arrondissement résulte d'un degré adéquat de diffusion de l'information.</p>	<p>Instauration d'une liste d'abonnement électronique en vue d'acheminer l'ensemble de l'information relative à toute assemblée publique organisée par l'arrondissement (ordres du jour, procès-verbaux, documentation complémentaire, etc.).</p>		<p>25 000 \$ (2002-2003)</p> <p>3 000 \$ (2004)</p>	

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Favoriser une plus grande participation auprès de tous les citoyens et adapter cette intervention afin de développer et d'améliorer le rapprochement interculturel.</p> <p>Action 2</p> <p>Acheminer les informations nécessaires aux nouveaux résidents pour expliquer les services offerts et fournir les renseignements requis sur le mode de fonctionnement des instances de la Ville et de ses services.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Publication et diffusion du répertoire des services et activités auprès des 75 000 foyers de Rosemont—La Petite-Patrie (2003 et 2004).</p> <p>Contribution à la publication d'un cahier spécial destiné aux nouveaux résidents, via l'hebdomadaire local (2003 et 2004).</p> <p>Publication de deux éditions d'un journal de l'arrondissement, distribuées via l'hebdomadaire local (2004 et 2005).</p>	<p>Distribution de porte-à-porte des avis publics relatifs aux projets de développement urbanistiques visant des secteurs non desservis par l'hebdomadaire local (2004 et 2005).</p>		<p>64 000 \$ (2003)</p> <p>64 000 \$ (2004)</p> <p>18 000 \$ (2004)</p> <p>3 000 \$ (2004)</p>	

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Favoriser une plus grande participation auprès de tous les citoyens et adapter cette intervention afin de développer et d'améliorer le rapprochement interculturel.</p> <p>Action 3</p> <p>Permettre à des groupes, des communautés et des institutions d'avoir accès à des ressources, de la documentation et à une trousse d'animation sur les différentes instances municipales (ex. : groupes de nouveaux arrivants, écoles, carrefour d'intégration, etc.).</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Implantation d'une borne d'information électronique universelle portant sur l'information générale en matière de services publics gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal).</p> <p>Distribution de dépliants d'information sur les services municipaux de proximité via le réseau scolaire.</p>		5 000 \$ (2004)		

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTENARIAT</p> <p>Enjeu 2</p> <p>S'assurer que l'ensemble des instances concernées soit impliqué dans les démarches de partenariat à tous les niveaux.</p> <p>Action 1</p> <p>Diffuser la mission, les valeurs, les engagements et les priorités de l'arrondissement.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Production et diffusion du rapport annuel d'activités (2002, 2003 et 2004).</p> <p>Le plan d'affaires 2003-2005 de Rosemont—La Petite-Patrie a fait l'objet d'une publication qui a largement été diffusée.</p>			<p>5 000 \$ (2003)</p> <p>7 000 \$ (2004)</p>	
<p>Action 2</p> <p>Assurer la participation de la Ville auprès des différentes tables de concertation.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p>				
<p>Action 3</p> <p>Faire connaître les diverses ressources de la Ville et les rendre disponibles et accessibles.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Notamment par les communiqués paraissant dans le Journal de Rosemont.</p>				Journal de Rosemont

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : HABITATION</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Maintien et amélioration de l'accessibilité au logement à la population locale.</p> <p>Action 1</p> <p>Améliorer l'application du Code du logement, notamment par le développement de procédures de contrôle et par l'embauche d'inspecteurs supplémentaires par la Ville de Montréal.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <p>Adoption d'un nouveau Code du logement comprenant des dispositions visant à étendre les pouvoirs d'inspection.</p> <p>Conclusion d'une entente avec les deux CLSC de Rosemont—La Petite-Patrie afin de mieux soutenir les clientèles à risque.</p> <p>Ajout d'un inspecteur (65 000 \$), d'un chef de division (105 000 \$) et révision du cadre de gestion de l'inspection.</p>	<p>L'arrondissement travaille de concert avec les directions du contentieux et de l'habitation, de manière à résoudre l'ambiguïté persistante entre les juridictions provinciale et municipale en matière de salubrité des logements pour personnes vulnérables. Le Réseau de la Santé et des services sociaux est en attente des conclusions de notre démarche.</p>		170 000 \$ (2003) (récurrent)	CLSC
<p>Enjeu 1</p> <p>Maintien et amélioration de l'accessibilité au logement à la population locale.</p> <p>Action 2</p> <p>Modification du zonage visant les trois îlots situés entre les rues de Normanville, Garnier et des Carrières, en vue d'y construire des logements abordables, particulièrement de type social.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Les modifications au zonage furent adoptées.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : HABITATION</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Maintien et amélioration de l'accessibilité au logement à la population locale.</p> <p>Action 3</p> <p>Assurer un suivi approprié sur la mise en oeuvre des différents programmes de rénovation, notamment par la multiplication des procédures de contrôle.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Les programmes d'habitation ont été adaptés pour répondre aux nouveaux besoins, notamment pour ce qui est du logement abordable.</p>	<p>La gestion des programmes visés relève du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP). L'arrondissement assure son soutien en concordance avec sa juridiction.</p>			
<p>Enjeu 2</p> <p>Développer des projets d'habitation sociale et communautaire.</p> <p>Action 1</p> <p>Accélérer les processus décisionnels relatifs à la mise à la disposition de terrains municipaux et ce, afin de permettre aux groupes de développer des projets de logements sociaux et abordables (ex. : église Saint-Étienne, site du métro Rosemont, centre Préfontaine).</p>	<p>Réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> Sept projets d'habitation sociale et communautaire, fournissant 224 nouveaux logements Trois projets de logement abordable privé, correspondant à 13 nouvelles unités. Étude sur la conversion des ateliers municipaux du 700, boul. Rosemont. <p>Plusieurs de ces terrains ont été mis à la disposition des groupes par la Ville. : Centre Préfontaine, ateliers municipaux, îlot des Carrières, etc.</p>	<p>Projets d'habitation complétés ou en cours de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet Inter-Val 1175 : 12 unités; Église Saint-Eugène -163 unités destinées aux personnes âgées; 3131, rue Sherbrooke Est (Croix-Rouge) - 97 unités pour personnes âgées; Centre Préfontaine (phase II) : 52 unités; Centre des aînés de l'Asie du sud-est : 118 unités. Groupe de travail mis sur pied pour la planification du site des ateliers municipaux Rosemont. Potentiel de 400 nouveaux logements. 		<p>Budget de l'opération <i>Solidarité</i> 5 000 logements</p>	

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : HABITATION</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Développer des projets d'habitation sociale et communautaire.</p> <p>Action 2</p> <p>Rendre prioritaire le développement de projets d'habitations sociales et communautaires sur les sites disponibles, ou non affectés, appartenant à la Ville.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>Aucun autre site de la Ville n'est devenu disponible depuis.</p>				
<p>Action 3</p> <p>Acquérir de nouveaux sites sur le marché privé afin de permettre aux groupes de développer des projets d'habitations sociales et communautaires.</p>	<p>Non réalisée</p>				
<p>Enjeu 3</p> <p>Protection du cadre bâti.</p> <p>Action 1</p> <p>Étude d'impact sur l'implantation des grands projets sur la fonction résidentielle (ex: CHUM, Technopôle Angus, agrandissement de l'Institut de cardiologie et de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont).</p>	<p>Non réalisée</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : HABITATION</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Protection du cadre bâti.</p> <p>Action 2</p> <p>Maintenir le moratoire sur l'interdiction de conversion des logements existants en condominium et amender la réglementation municipale afin de limiter la transformation d'immeubles locatifs en propriétés indivises.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Le moratoire a été maintenu.</p>	<p>À sa séance du 2 mai 2005, le Conseil d'arrondissement a adopté un règlement modifiant le Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise afin d'interdire la conversion en copropriété pour les immeubles comportant 3 logements et plus.</p>			
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Uniformiser le service d'incendie à la grandeur de l'Île.</p> <p>Action 1</p> <p>Étendre la cote 1 des assurances concernant la sécurité à la grandeur de l'Île, notamment avec l'étude conjointe de redéploiement des effectifs.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>L'étude conjointe sur la couverture de risque a été réalisée (Ville – association des pompiers de Montréal)</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Uniformiser le service d'incendie à la grandeur de l'île.</p> <p>Action 2</p> <p>Adapter localement le plan de mesures d'urgence aux sinistrés.</p>	<p>Réalisée</p> <p>L'adaptation a été faite et le plan (PMUA) a été adopté par le Conseil d'arrondissement en novembre 2003.</p> <p>Les relais électriques et informatiques requis ont été installés au Centre de responsabilités de l'arrondissement (CRA).</p> <p>Diffusion du PMUA auprès des partenaires locaux concernés (élus, PDQ, SSIM).</p>	<p>Planification de deux exercices simulés de situation d'urgence.</p> <p>Organisation de rencontres du centre de responsabilités du PMUA.</p>		14 000 \$ (2003)	
<p>Action 3</p> <p>Accroître la prévention concernant les constats d'anomalie, de salubrité et des conditions abusives de location de logement, notamment par l'augmentation du nombre d'agents de prévention.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>L'arrondissement n'a aucun contrôle en ces matières.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Intervenir auprès des acteurs en tenant compte de l'obligation de respecter la loi C-7.</p> <p>Action 1</p> <p>Tenir compte des ressources, des expertises en place (CJM, CISC, etc.).</p>	Réalisée				
<p>Action 2</p> <p>Respecter les préoccupations locales sur les jeunes et des enjeux découlant de cette loi.</p>	Réalisée				
<p>Action 3</p> <p>Respecter et supporter les réseautages existants (Table de concertation jeunesse de Rosemont, Réseau-Contact, etc.).</p>	Réalisée de façon récurrente	Participation constante et continue de l'arrondissement au sein des tables de concertation existantes.			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Intervenir sur la problématique des jeunes et des enfants qui sont entre l'école et la maison dès 11h00 pour certaines écoles du quartier. Certains jeunes deviennent trop facilement victimes de gangs de rue, de groupes criminalisés, de pédophiles, etc.).</p> <p>Action 1</p> <p>Impliquer les parents (responsabilité, guide de gestion à distance des enfants de Tandem, etc.).</p>	<p>Réalisée</p> <p>Les liens existants ont été maintenus.</p>				
<p>Action 2</p> <p>Arrimer les ressources institutionnelles et communautaires (écoles, loisirs, municipalité, CJM, pompiers, organismes du milieu, travailleurs de rue, etc.).</p>	<p>Réalisée</p> <p>Un travail soutenu de sensibilisation a été effectué auprès des établissements scolaires.</p>				
<p>Action 3</p> <p>Consolider les réseaux de concertation et l'action.</p>	<p>En cours de réalisation, avec volets complétés</p> <p>Rosemont—La Petite Patrie a opéré un rapprochement avec le réseau scolaire.</p> <p>Des sommes considérables ont été investies dans le parc Père Marquette (soccer, « skate park », volley-ball).</p>				Réseau scolaire

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE</p> <p>Enjeu 4</p> <p>Maintenir et développer le programme tandem sur l'ensemble de l'Île.</p> <p>Action 1</p> <p>Promouvoir le programme.</p>	Réalisée				
<p>Action 2</p> <p>Accroître les ressources existantes.</p>	Réalisée	Majoration des contributions financières via les sommes du Sommet de Montréal, de manière à concrétiser des projets spécifiques.		7 000 \$ (2003) 3 000 \$ (2004)	
<p>Action 3</p> <p>Assurer un leadership dans l'implantation de la nouvelle politique sur la sécurité publique.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>Contribution à l'élaboration d'un nouveau programme communautaire de prévention. Redéfinition des orientations au profit d'une intervention centrée sur le diagnostic et des stratégies ciblées correspondantes.</p> <p>Appel de propositions et conclusion d'une nouvelle convention de partenariat.</p>			197 000 \$ (2003) 197 000 \$ (2004)	

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Investir jusqu'à ce que Rosemont La Petite-Patrie rejoigne la moyenne des autres arrondissements de la nouvelle Ville.</p> <p>Action 1</p> <p>Réinvestissement de la part de la Ville de Montréal.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfection; toiture de la piscine Rosemont (140 000 \$) • Réfection des piscines intérieures Père Marquette (2,7 M\$) et Saint-Denis (500 000 \$) • Réfection du système de climatisation et aménagement d'un 3^e étage à la bibliothèque Rosemont (875 000 \$) • Climatisation Centre Étienne-Desmarteau (500 000 \$) • Réaménagement des terrains de balle du parc Ste-Bernadette (325 000 \$) • Réaménagement du terrain de soccer du parc de la Louisiane (340 000 \$) • Réaménagement du terrain de mini-soccer; Parc Père-Marquette (200 000 \$) 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des aires de jeux (400 000 \$; 2005) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Parc Père-Marquette ○ Parc Cité-Jardin ○ Parc Ste-Bernadette • Aménagement d'une aire de bocce; parc Joseph-Paré (40 000 \$; 2005). • Réfection et amélioration du Parc Étienne-Desmarteau (1,3M \$ (2006); • Revitalisation du parc Molson (200 000 \$; 2005) 	<p>140 000 \$ (2002-2003)</p> <p>2,7 M\$ (2003-2004) 500 000 \$ (2003)</p> <p>875 000 \$ (2003)</p> <p>500 000 \$ (2003)</p> <p>325 000 \$ (2003)</p> <p>340 000 \$ (2003)</p> <p>200 000 \$ (2003-2004)</p>		

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Investir jusqu'à ce que Rosemont La Petite-Patrie rejoigne la moyenne des autres arrondissements de la nouvelle Ville.</p> <p>Action 1 (suite)</p> <p>Réinvestissement de la part de la Ville de Montréal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration; aires de jeu pour enfants aux parcs du Pélican et Saint-Émile (580 000 \$) • Réfection du terrain de soccer parc de Gaspé (270 000 \$ - PRU). <p>Aménagements de parcs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc Des Carrières (650 000 \$) • Parc Saint-Édouard (250 000 \$) • Boisé des Pères (105 000 \$) • Parc Étienne-Desmarteau (75 000 \$) <p>Aménagement de la cour de l'école Saint-Arsène (150 000 \$ - PRU);</p> <p>Aménagement d'un « skate park »; parc Père-Marquette (135 000 \$)</p>		<p>580 000 \$ (2003-2004)</p> <p>270 000 \$ (2004)</p> <p>650 000 \$ (2003)</p> <p>250 000 \$ (2003)</p> <p>(105 000 \$ (2003-2004)</p> <p>75 000 \$ (2003-2004)</p> <p>150 000 \$ (2003-2004)</p> <p>135 000 \$ (2003)</p>		

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Investir jusqu'à ce que Rosemont–La Petite-Patrie rejoigne la moyenne des autres arrondissements de la nouvelle Ville.</p> <p>Action 2</p> <p>Favoriser le réseautage entre la Ville de Montréal, l'entreprise privée, les commissions scolaires et tout autre organisme institutionnel ou communautaire.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <p>Association de la Maison de la culture avec le Cinéma Beaubien pour intégrer le cinéma à l'offre culturelle (30 représentations en 2003 et 2 spectacles à l'église Sainte-Bonaventure en 2003).</p> <p>Réalisation d'un événement culturel d'envergure au parc Molson en collaboration avec Culture Rosemont-Petite-Patrie.</p> <p>170 jeunes participent au programme d'initiation au golf (« First Tee ») dans le cadre de l'entente entre la World Golf Foundation et l'arrondissement.</p> <p>Rosemont–La Petite-Patrie s'est associé à trois autres arrondissements pour relancer le service du Bibliobus municipal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux Jeux de la rue (interarrondissements 2005, activité destinée aux jeunes fréquentant les maisons de jeunes). L'arrondissement accueillera la compétition de soccer de ces jeux. Développement d'une nouvelle entente d'échange de services entre le Collège Jean-Eudes et l'Arrondissement, bonifiée par la construction d'un nouveau bloc sportif adjacent au centre Étienne-Desmarteau. 			<p>Cinéma Beaubien</p> <p>Culture Rosemont–La Petite-Patrie</p> <p>Collège Jean Eudes</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Investir jusqu'à ce que Rosemont– La Petite-Patrie rejoigne la moyenne des autres arrondissements de la nouvelle Ville.</p> <p>Action 3</p> <p>Utiliser l'investissement pour l'ajout d'équipements, l'entretien d'équipements existants et l'augmentation du soutien financier aux organismes partenaires de la Ville.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <p>Chaque année, le programme triennal d'immobilisation est utilisé pour consolider et aménager des équipements (voir action ci-haut).</p>	<p>Achat massif d'équipements pour nos partenaires conventionnés 40 000 \$ (2005).</p>			
<p>Enjeu 2</p> <p>Décentraliser le pouvoir décisionnel dans les domaines de la vie culturelle, du loisir et du sport jusqu'aux acteurs locaux.</p> <p>Action 1</p> <p>Réaliser une étude sur l'offre actuelle de services de l'Arrondissement : vie culturelle, loisir et sport, projets en cours de réalisation, limites des ententes entre la Ville et les Commissions scolaires, immeubles municipaux non utilisés (à l'exemple du Zest, de l'Alizé et de l'ancien poste de police 43 - Shamrock) et possibilités de réseautage.</p>	<p>En cours de réalisation avec volet complété</p> <p>L'étude sur les besoins a été complétée pour le secteur de la Petite-Patrie.</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : CULTURE, LOISIRS ET SPORTS</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Décentraliser le pouvoir décisionnel dans les domaines de la vie culturelle, du loisir et du sport jusqu'aux acteurs locaux.</p> <p>Action 2</p> <p>Organiser une rencontre des acteurs de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie avant le printemps 2003 afin de déterminer les priorités d'investissement.</p>	Non réalisée				
<p>Action 3</p> <p>Impliquer les acteurs du milieu afin de s'assurer que les fonds municipaux soient utilisés en fonction des conclusions de cette rencontre.</p>	Non réalisée				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Aménager l'arrondissement à l'échelle humaine et de façon sécuritaire.</p> <p>Action 1</p> <p>Favoriser l'aménagement selon le concept de village urbain.</p>	<p>Réalisée</p> <p>Un bon nombre de mesures ont été prises et le chapitre de Rosemont—La Petite-Patrie du Plan d'urbanisme inclut ces préoccupations.</p> <p>Les objectifs et orientations privilégiés comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la promotion de milieux de vie complets et diversifiés; - la consolidation des secteurs à vocation économique; - la préservation d'un paysage urbain de qualité et à échelle humaine. 	<p>Dans le cadre de la planification particulière du site des ateliers municipaux, des mesures seront prises afin d'y créer un milieu de vie complet, diversifié et sécuritaire.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Aménager l'arrondissement à l'échelle humaine et de façon sécuritaire.</p> <p>Action 2</p> <p>Favoriser l'aménagement des espaces publics pour un usage piétonnier, particulièrement sur les artères commerciales.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Élaboration, dans le cadre du PRU, du concept de réaménagement de la rue Beaubien, entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent (élargissement des trottoirs, éclairage, plantation d'arbres, mobilier urbain) (2004).</p> <p>Dresser un état de la situation du domaine public de la rue Bélanger, entre la rue Garnier et le boulevard Saint-Michel, en collaboration avec l'Association des commerçants et professionnels de la rue Bélanger (2003).</p> <p>Élaboration du concept d'aménagement d'une place publique à l'entrée de la Plaza Saint-Hubert, au coin de la rue de Bellechasse (2004).</p>	<p>Mise en place d'un projet pilote de piétonnisation des rues place du Marché-du-Nord au Marché Jean-Talon, à l'été 2005 (8 000 \$; 2005).</p> <p>Travaux de réaménagement de la rue Beaubien (1 M\$; 2005 – PRU).</p> <p>Travaux d'aménagement de la place publique au coin des rues Saint-Hubert et de Bellechasse (436 000 \$; 2005).</p>			<p>Association des commerçants et professionnels de la rue Bélanger</p>

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Aménager l'arrondissement à l'échelle humaine et de façon sécuritaire.</p> <p>Action 3</p> <p>Favoriser l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation et le développement de pistes cyclables ou de rues mixtes vélos/autos.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <p>Formation d'un comité local en circulation, qui traitera notamment des mesures d'apaisement. Formé fin 2003, actif en 2004. Exemple : de nouveaux feux ont été installés sur le site Angus, comme mesure d'apaisement.</p> <p>Étude d'implantation d'un lien cyclable sur la 16^e Avenue. Implantation initialement prévue pour 2004.</p>	<p>L'arrondissement est responsable de l'entretien du réseau des pistes cyclables qui sera agrandi en 2005. Le comité de circulation se concentrera notamment en 2005 sur le dossier de l'apaisement de la circulation. L'implantation du projet PICQ de feux de circulation à décompte numérique pour les piétons est également en cours pour les trois (3) prochaines années.</p> <p>Concernant la mise en place d'un lien cyclable pour la 16^e Avenue, la maîtrise d'œuvre du dossier relève du SITE (Service des infrastructures du transport et de l'environnement).</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Aménager l'arrondissement à l'échelle humaine et de façon sécuritaire.</p> <p>Action 4</p> <p>Favoriser l'implantation de jardins collectifs à vocation sociale, en vue notamment de soutenir l'autonomie alimentaire au sein de la population de l'arrondissement. L'aménagement de ces jardins pourra être fait sur de nouveaux sites ou à partir d'espaces actuellement utilisés par des jardins communautaires municipaux.</p>	<p>En cours de réalisation</p>	<p>Octroi d'un soutien financier dans le cadre du contrat de ville, à un projet visant à développer des jardins collectifs dans deux secteurs défavorisés de l'arrondissement (56 000 \$ (2004); 68 000 \$ (2005)).</p>			
<p>Enjeu 2</p> <p>Conserver et consolider les infrastructures.</p> <p>Action 1</p> <p>Sonder la population sur ses besoins en termes de services et d'infrastructures.</p>	<p>Modifiée et réalisée</p> <p>En l'occurrence, cela a été réalisé à l'égard des activités reliées à l'amélioration la « propreté ».</p>				

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Conserver et consolider les infrastructures.</p> <p>Action 2</p> <p>Affecter des ressources financières au maintien et à l'amélioration des infrastructures.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <p>Éclairage sur 21^e Avenue, de Claude-Mouton à Beaubien (voir p. 8 Développement social et communautaire, enjeu 1, action 2).</p> <p>Aménagement du site Angus (étalé sur plusieurs années).</p> <p>Programme annuel de réfection routière (PRR) : PRR local 2002 PRR local 2003 PRR local 2004</p>	<p>L'état du réseau artériel commande des investissements substantiels tout en demeurant sous la responsabilité du Service des infrastructures, transport et environnement (SITE). L'arrondissement attend les fonds alloués pour l'exercice 2005.</p> <p>Réfection et revitalisation de la rue Beaubien (tronçon Saint-Laurent/Saint-Denis – 1 M\$ (2005).</p> <p>Programme de réfection routière 2005 du réseau local (2,1 M\$).</p>	<p>Voir p. 8., enjeu 1, action 2).</p> <p>3 M\$ (2002) 2,9 M\$ (2003) 2,5 M\$ (2004)</p>		

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Favoriser l'embellissement et le verdissement.</p> <p>Action 1</p> <p>Planter massivement des arbres et des arbustes sur des terrains tant privés qu'institutionnels.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <p>Le nombre d'arbres plantés annuellement a été augmenté : 400 (2003) et 500 (2004).</p> <p>Sur les terrains privés, l'arrondissement a le souci de préserver les arbres existants lors des constructions; de nouvelles mesures ont été prises à cet effet.</p>	<p>Plantation prévue de 400 à 500 arbres en 2005, pour l'ensemble du territoire.</p> <p>N.B. : fonds puisés dans les budgets d'aménagement de parcs.</p>			
<p>Action 2</p> <p>Construire de nouveaux espaces verts dans l'arrondissement, principalement dans La Petite-Patrie.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc Saint-Hubert/de Bellechasse; acquisition (140 000 \$) • Parc des Locomotives : création et aménagement d'un parc thématique (600 000 \$) • Parc Jean-Duceppe; conception (20 000 \$). 	<p>Un terrain sera aménagé en espace vert via le PRU (programme renouveau urbain), angle de Bellechasse et Saint-Hubert (436 000 \$ en (2005);</p> <p>Parc Jean-Duceppe (travaux de construction en 2005 -2,9 M\$);</p> <p>Parc Charlemagne—Laurier (construction en 2005 -225 000 \$).</p>	<p>140 000 \$ (2003)</p> <p>600 000 \$ (2002-2003)</p> <p>20 000 \$ (2004)</p>		

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN URBAIN</p> <p>Enjeu 3 Favoriser l'embellissement et le verdissement.</p> <p>Action 3 Installer des terre-pleins avec arbres sur les artères principales de transit dans l'arrondissement.</p>	<p>Non réalisée</p>	<p>Non réalisée. De plus, les artères principales relèvent du Service central des infrastructures, transport et environnement (SITE), qui n'a pas pu retenir ce projet.</p>			
<p>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</p> <p>Enjeu 1 Revitalisation urbaine des abords de la voie ferrée du Canadien Pacifique.</p> <p>Action 1 Réalisation d'un projet résidentiel à prédominance communautaire sur le site des ateliers municipaux du métro Rosemont et que la Ville réserve ce terrain à cette fin.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>Étude d'opportunité sur la conversion du site des ateliers municipaux du 700, boul. Rosemont.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le déménagement des ateliers municipaux sera complété en juillet 2005. • La démolition des bâtiments est prévue à l'automne 2005. • Un concept d'aménagement du site est actuellement en élaboration à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. 			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</p> <p>Enjeu 1</p> <p>Revitalisation urbaine des abords de la voie ferrée du Canadien Pacifique.</p> <p>Action 2</p> <p>Revitalisation du secteur industriel Marconi-Alexandra par la prolongation du Réseau vert et par l'amélioration de la cohabitation des fonctions résidentielle et industrielle.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>Ce projet est retenu dans le cadre de la révision du Plan d'urbanisme.</p> <p>Étude en cours sur la vocation à long terme du secteur. L'orientation préconisée privilégie la confirmation de la vocation économique du secteur et l'intensification des usages actuellement autorisés.</p>	<p>Poursuite des études de planification particulière afin d'établir la vocation à long terme de ce secteur, afin de revoir les usages permis (zonage).</p>			
<p>Enjeu 2</p> <p>Comblers les carences en parcs et espaces verts dans l'arrondissement</p> <p>Action 1</p> <p>Aménagement cohérent du parc Père-Marquette en concertation avec le milieu.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <p>Principales réalisations, voir le thème <i>Culture, loisirs et sports</i> au sujet du Parc Père-Marquette.</p> <p>Réalisation en concertation avec l'école secondaire Père-Marquette.</p> <p>Aménagement d'un terrain de mini-soccer synthétique (346 000 \$).</p>	<p>Réfection de l'aire de jeux 6-12 ans en 2005 (100 000 \$).</p>	<p>346 000 \$ (2003-2004)</p>		

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</p> <p>Enjeu 2</p> <p>Comblent les carences en parcs et espaces verts dans l'arrondissement</p> <p>Action 2</p> <p>Inscrire au programme triennal d'immobilisation (PTI) l'aménagement du parc Jean-Duceppe, situé sur le site Angus.</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>Le projet du parc Jean-Duceppe a été inscrit au PTI.</p> <p>En 2003, planification et tenue d'une assemblée publique avec les résidants du secteur Angus.</p>	<p>Prévu se réaliser en 2005 – inscrit au PTI (2,9 M\$ en 2005).</p>			
<p>Action 3</p> <p>Développer le Réseau vert et faire les liens avec les différentes pistes cyclables.</p>	<p>Non réalisée</p>	<p>Responsabilité du SITE.</p> <p>Les priorités sont allées à la ceinture cyclable de l'île et à l'accès au centre-ville.</p>			
<p>Enjeu 3</p> <p>Intégration urbaine des grands projets (ex. : CHUM, Technopôle Angus...).</p> <p>Action 1</p> <p>Faire une étude d'impacts sur la circulation locale pour le site du CHUM.</p>	<p>Non réalisée</p> <p>Ne pouvait se réaliser tant que le gouvernement n'avait pas pris sa décision.</p>	<p>Sans objet; le nouveau centre hospitalier sera implanté hors de l'arrondissement.</p>			

ENJEUX ET ACTIONS PRIORITAIRES SOURCE : COMPTE RENDU DU SOMMET DE L'ARRONDISSEMENT 2002	RÉALISATIONS 2002-2004	PRÉVISIONS 2005	BUDGET 2002-2004		PARTICIPATION EXTERNE
			PTI*	FONCTIONNEMENT	
<p>THÈME : AMÉNAGEMENT URBAIN ET TRANSPORT</p> <p>Enjeu 3</p> <p>Intégration urbaine des grands projets (ex. : CHUM, Technopôle Angus...).</p> <p>Action 2</p> <p>Arrimage entre le transport en commun et les projets de développement.</p>	<p>En cours de réalisation avec volets complétés</p> <p>Rosemont—La Petite-Patrie a oeuvré à la planification de projets privilégiant le recours au transport en commun, en conformité avec le nouveau Plan d'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'implantation d'un système de transport sur rail sur l'avenue du Parc • Prolongement de la ligne 5 du métro vers Anjou • Introduction de mesures préférentielles dédiées au transport par autobus. 	<p>L'arrondissement participera au comité de travail mis sur pied pour élaborer un plan de transport sur l'île de Montréal.</p>			
<p>Action 3</p> <p>Concertation du milieu et des citoyens à l'égard des grands projets de développement.</p>	<p>Réalisée de façon récurrente</p> <p>Il s'agit d'une pratique usuelle (voir les mentions dans le cadre des projets énumérés plus haut).</p>				